L'aviateur Fronval a péri carbonisé

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Il était breveté par l'Aéro-Club de France avec le N° 7.270, qui lui fut attribué après un apprentissage effectué à l'école du Crotoy.

Aussitôt après avoir réussi à se faire breveter, Fronval se fit immédiatement remarquer par son habileté et son audace raisonnée.

Sorti de l'infanterie avec la croix de guerre et deux citations, il reçut la croix du Christ et la croix de Léopold II.

Ce fut au cours de la fameuse promotion Ader que Fronval se vit décorer de l'Ordre de la Légion d'honneur.

Entré comme chef pilote à l'école Morane Saulnier à Villacoublay, école qu'il ne devait jamais quitter, ce fut un moniteur remarquable, aimé de ses élèves à qui il donnait entièrement confiance.

En 1919, après que l'Américain Temple Joyce eut exécuté 300 loopings, Fronval se mit à s'attaquer à ce record spécial.

Le 27 octobre 1919 il réussissait 600 loopings à Madrid et le 26 mai de l'année suivante il en bouclait 962 en 3 h. 52 de vol.

Il détint ce record jusqu'au 13 février dernier, jour où l'Américain Holman effectua 1.093 loopings.

Fronval reprit alors son vol et en accomplit 1.111 en moins de 5 heures, record qui lui fut à nouveau ravi par le même Holman avec 1.433, le 18 mars dernier.

Entre ses leçons, Fronval participait à de nombreux meetings aériens organisés à travers la France.

Partout sa maitrise était admirée et pas un pilote ne lui contesta le titre de « Roi de l'Acrobatie Aérienne » qui lui fut décerné à la suite de ses merveilleuses exhibitions.

Fronval n'était pas seulement un excellent pilote, mais un metteur au point très recherché.

Il aimait l'aviation et son plaisir en dehors des meetings où il prêtait son concours sur une simple demande des organisateurs, était de se promener le dimanche à travers la France à bord de son petit monoplan sur les plans duquel il avait fait peindre un croissant orange.

Marié, père d'un garçon de 8 ans, Fronval était peut-être le pilote le plus estimé de l'aviation française tant son audace et sa virtuosité égalaient sa modestie.

Comment se produisit l'accident

L'aviateur Fronval effectuait à 14 heures, au-dessus du terrain de Villacoublay, un vol à bord d'un appareil qu'il essayait.

Il se disposait à atterrir, quand il est entré en collision sur la piste avec un appareil de bombardement que pilotait le lieutenant Cornillon, ancien co-équipier du capitaine Gérardot, dans son voyage Paris-Tombouctou-Saint-Louis-Paris. Dans le choc, l'avion de Fronval, qui s'est littéralement encastré dans l'appareil du lieutenant Cornillon, a pris feu.

Le pilote Fronval, n'ayant pu dégager, est mort carbonisé.

Le lieutenant Cornillon a pu sauter à temps et n'a eu que des contusions légères.

Les crimes du Landru marseillais

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Une maraichère, qui vend les produits de son jardin de villa en villa, sur une petite voiture, a raconte aux magistrats enquêteurs que, récemment, mais sans qu'elle ait pu déterminer le jour, son véhicule fut heurté par l'auto de Prat. Comme elle lui réclamait des dommages, Prat lui répondit : « Ne portez pas plainte, je vous paierai ».

Or, cette maraichère vit dans l'auto un volumineux paquet recouvert par une bâche. C'était probablement le sac suspect que les voisins de la villa « Geneviève » avaient vu sur l'épaule de Prat et qu'il transportait alors pour l'enfouir dans un autre coin de la banlieue.

Comment le criminel pratiquait ses escroqueries

Le Chef de la Sûreté a reçu la visite d'une femme qui dirige, à Marseille, une agence matrimoniale. Cette personne lui a parlé de Prat et a donné, sur sa façon d'opérer, des détails nouveaux.

Prat, mis en présence d'une femme, agissait toujours ainsi. Il disait à la personne : « Je viens d'acheter une villa de 80.000 fr., mais je n'ai pu verser que 50.000 francs. Je ne veux pas vendre tous mes titres, aussi je vous demande de me prêter les 30.000 francs qui me manquent. La maison sera achetée sous votre nom ». Quand la personne parlait du notaire Prat ne donnait plus signe de vie. Il exigeait, en effet, une vente sous sein privé. Il rédigeait l'acte, s'appuyait sur des articles du code civil, envisageait la vie conjugale, régulière ou maritale, selon le désir de la victime. Dans un acte retrouvé, Prat s'engageait même à s'occuper de l'éducation de l'enfant de sa future femme. Il vendit la même villa simultanément à plusieurs personnes, mais la vente ne fut pas toujours réalisée. C'est donc un spécialiste de l'escroquerie au mariage qu'on trouve en Prat.

Un monceau de lettres de femmes

Dans le logement de la rue Cas, occupé par Prat, M. Larçon, sous-chef de la Sûreté, a encore perquisitionné jeudi matin. Il a saisi une quantité énorme de lettres de femmes, quatre ou cinq cents peut-être. Il y en a un sac. Cette correspondance va être examinée. Quatre caisses d'objets divers ont été, en outre, transportées à la Sûreté. A la villa Eglantine, à Sainte-Marguerite, on a trouvé jeudi matin, le collier du chien de Mlle Focé, la dernière victime. L'animal a du être tué par Prat. Des ossements d'animaux ont, en effet, été déférés par le docteur Béroud, directeur du laboratoire de police technique.

Un véritable étrangleur

Parmi les pièces saisies, il y a aussi un flacon de produit somnifère et la truelle triangulaire dont se servait Prat pour cimenter la tombe de ses victimes.

M. Coggia, juge d'instruction, a remis au chef de la Sûreté, de nombreuses délégations. Les recherches sont poursuivies activement. Il est établi déjà que Prat a étranglé les trois femmes dont les cadavres ont été retrouvés.

D'autre part, les deux victimes de Jérôme Prat, découvertes à la « Villa Geneviève », aux Madets, sont définitivement identifiées. Ce sont Jeanne Ebel, 45 ans, née à Paris et Jeanne Bonnet.

En outre, l'autopsie pratiquée par le docteur Dufour, a établi que le coupable était un véritable spécialiste dans ce genre :

Il opérait par strangulation avec ses mains que l'on sait énormes ; prenant ses victimes à la gorge, il broyait les os du larynx et la mort devait être très rapide.

Dans la cave de la « villa de la mort »

M. Tadde, sous-chef de la Sûreté, a visité minutieusement la villa où Mlle Focé trouva la mort.

Dans la cave, il a découvert les malles portant le nom de Mlle Ibel, l'une des victimes de la villa des Madets.

Il y avait aussi beaucoup de meubles, qui peuvent être de la même provenance.

TRAINS DE PLAISIR TOURCOING-ROUBAIX-CROIX-LILLE-DUNKERQUE.

La Compagnie du chemin de fer du Nord informe le public que le train de plaisir à prix réduits **Tourcoing, Roubaix, Croix, Lille à Dunkerque** et retour dans la même journée, sera mis en marche les dimanches et fêtes, à partir du dimanche 1er juillet.

Ce train suivra l'horaire ci-après :

Tourcoing : départ 5 h. 28 ; Roubaix 6 h. 05 ; Croix 6 h. 12 ; Lille 6 h. 41 ; Dunkerque, arrivée 8 h. 20.

Dunkerque : départ 21 h. 05 ; Lille : arrivée 22 h. 43 ; Croix 23 h. 02 ; Roubaix 23 h. 08 ; Tourcoing 23 h. 15.

Les prix des billets spéciaux valables exclusivement dans ces trains sont les suivants :

Au départ de : Tourcoing, 2e cl., 37 fr. ; 3e cl., 24 fr. ; Roubaix, 2e cl., 35.50 ; 3e cl., 23.50 ; Croix-Wasquehal, 2e cl., 35 fr. ; 3e cl., 23 fr. ; Lille G.V., 2e cl., 32 fr., 3e cl., 21 fr.

UN TRAIN A PRIX REDUITS POUR LES COURSES DU TOUQUET

La Compagnie du chemin de fer du Nord informe le public qu'à l'occasion des courses du Touquet, un train d'excursion à prix réduits (1re, 2e et 3e classes), sera mis en marche les dimanches 15 et 29 juillet et 5 août), au départ des gares et stations ci-dessous :

ALLER. — Tourcoing, départ 7 h. 36 ; Roubaix, 7.41 ; Croix-Wasquehal, 7.47 ; Lille, 8.04 ; Béthune, 8.51 ; Saint-Pol, 9.34 ; Auchy-lez-Hesdin, 10.05 ; Etaples, arrivée 10.50.

RETOUR (dans la même journée). — Etaples, dép. 19 h. 10 ; Auchy-lez-Hesdin, (arrivée), 19.50 ; Saint-Pol, 20.25 ; Béthune, 21.10 ; Lille, 21.50 ; Croix-Wasquehal, 22.17 ; Roubaix, 22.23 ; Tourcoing 22.29.

Exceptionnellement, les voyageurs munis de billets d'aller et retour spéciaux seront admis les lundis 16, 30 juillet et 6 août, dans le train d'été 1862, partant d'Etaples à 7 h. 34 et desservant Lille à 0 h. 36 ; Croix-Wasquehal à 10 h. 55 ; Roubaix à 11 h. 01 et Tourcoing à 11 h. 08.

Gaston MINET Tailleur
LILLE, 42, Rue de Paris, 42, LILLE
VETEMENTS tout faits et SUR MESURE
Spécialité de Costumes d'Enfants

T. S. F.

RADIO P.T.T. NORD A LILLE (264 m.). — **Vendredi 29 juin à 12 h. 30 : Radio-concert organisé et offert par l'Association de Radiophonie du Nord.**

Programme : Gwendoline (Chabrier) ; Le Tombeau de Couperin (Ravel) ; Danse Hongroise N. 1 (Brahms) ; Sadko (Rimsky-Korsakoff) ; Manon Lescaut (Puccini). — 13 h. 35 : Cours, arrivée au port de Dunkerque. — 19 h. 30 : Cours. — 19 h. 40 : Cours d'Anglais. — 20 h. 15 : Informations ou causerie agricole ou horticole. Résultats des examens du Baccalauréat. — 20 h. 30 : Radio-concert organisé et offert par l'Association de Radiophonie du Nord.

Programme : La princesse Jaune (ouverture) (St-Saens) ; La Riene Flammette (Leroux) ; Dans lesSteppes de l'Asie Centrale (Borodine) ; Sonate a quatre (Corelli) ; Suite Française (F. Casadesus) (valse, danse lente, défilé) ; Mélodie (Rubinstein); Masques et Bergamasques (suite) (Fauré) ouverture menuet, gavotte, pastorale ; 1re Symphonie (Beethoven). — Informations du « Réveil du Nord ».

RADIO-PARIS (1.750 m.). — 12 h. 30 : Orchestre Gavina : 1. La Princesse jaune ; 2. Aphrodite ; 3. Crépuscule ; 4. L'Ane blanc ; 5. a) La Procession ; b) Nocturne ; 6. Romance, solo de violon ; 7 Sérénade ; 8. Poème ; 9. Arioso ; 10. Solo de violoncelle ; 11. L'Enfant prodigue ; 12. Berceuse ; 13. Près d'un ruisseau. — 15 h. 45 : 1. Danse macabre, orchestre ; 2. a) Cortège ; b) Suite espagnole ; 3. Le Sommeil du Roi Lear, orchestre; 4. a) Nocturne en fa dièse ; b) Etude de concert, piano ; 5. Chanson rêvée, orchestre ; 7. Suite Bergamasque, orchestre. — 20 h. : Communiqué agricole. — 20 h. 30 : 1. Ouverture de Patrie ; 2. L'Oiseau de feu ; 3. Symphonie Jupiter ; 4. La Vivandière, avec le concours de Mmes Richardson et Duvernay, MM. Soria, Cambon, de l'Opéra, M. Regis.

TOUR EIFFEL (2.650 m.). — 18 h. 45 : Journal parlé. — 20 h. 30 : Débat sur l'idéal dans le mariage. — 21 h. 30 : Université par T.S.F.

PARIS P.T.T. (458 m.). — 14 h. : Habanera ; Manon, sélection ; Nocturne ; Sadko, tableau musical ; Gavotte, ballet .— 20 h. : Cours de langue espagnole. — 20 h. 45 : Causerie : « La Fédération des centres sociaux de France ». — 21 h. : Chœurs de Richard cœur de lion ; Danses de Lormont, chorale mixte ; Chorale du bastion 42 ; Chœur à cappella ; Le coin du feu, chant ; Les trois belles demoiselles ; Largo ; Le Paradis et la Péri, chœurs avec accompagnement de piano ; Orchestre du bastion 42, 40 exécutants ; Larghetto de la 2e symphonie.

TOULOUSE (391 m.). — 12 h. 30 : Première partie : Mireille,sélection ; Ouverture (deux parties), Chœur des Magnanarelles (en deux parties), O légère hirondelle, Chœur (farandole du 2e acte), Trahir Vincent (en deux parties), Mon cœur ne peut changer, A toi mon âme, je suis ta femme, Chœur des Saintes-Maries. — Deuxième partie (tangos chantés) : Enfermita mia, Piedad, Tango ganas e Llolar, Oro muerto, Negro. — 20 h. 30 : *Première partie (grand orchestre symphonique, trio et solo).* — 21 h. 30 : Chants d'opéras et d'opéras-comiques : Camen, Parle-moi de ma mère, Qu sait de quel démon ; Werther, Va, laisse couler mes larmes ; Le Chalet, Arrêtons-nous ici ; Le Cor ; Carmen, air du Toréador ; Don Juan, sérénade, en italien ; Alleluia, en lain ; Les contes d'Hoffmann, Les oiseaux dans la charmille ; Lakmé, C'est le Dieu de la jeunesse ; Faust, Me voici, d'où vient ta surprise ; Sigurd, Esprit gardien.

CONSTIPATION - ENTÉRITE

Les dragées aux Algues marines ont la curieuse propriété de s'hydrater en augmentant de **volume**, si bien que sous leur influence le bol fécal, en s'amollissant, sera expulsé aisément. Elles n'exercent aucune **irritation sur les muqueuses** intestinales et leur usage, même prolongé, ne présente aucun inconvénient. Nettement **antibilieuses et antiglaireuses**, les **Dragées aux Algues marines** possèdent des **propriétés dépuratives et laxatives remarquables** et font merveille dans les **Entérites muco-membraneuses** et dans les cas de **constipation les plus rebelles**. Une seule dragée prise aux repas du **midi** et du **soir** régularise les **fonctions digestives et hépatiques** en supprimant tous les **troubles congestifs**. La boite de 40 dragées, **5 fr. 50**. Envoi franco contre mandat de **6 fr**. Les 3 boites contre **17 fr**.

Dépôts : Pharmacies DÉSODT, à Bailleul ; Max CARTON, à Vieux-Condé ; DARTEVELLE, à Sous-le-Bois ; CHAVATTE, à Roubaix ; BLAREL, à Isbergues ; LECOMTE, à Merville ; DU PLANTY, à Aire-sur-la-Lys ; DUTRIEUX, à Aulnoye ; DECAIGNE, à Le Quesnoy ; PHARMACIE DE FRANCE. PHARMACIE DE LA GARE, PHARMACIE VANVERK, à Lille ; LESQUESMES, LEVY, à Valenciennes ; CARIN, à Quesnoy-sur-Deûle ; DREUZEIS, à Lens, et toutes Pharmacies à Lille, etc., etc.

BRUXELLES (506 m. 50) — 17 h. : Matinée de dansesp. — 18h. : Cours d'histoire de la musique. — 18 h. 15 : Cours de la littérature flamande. — 18 h. 30 : 1. Trio ; 2. Pièces pour piano ; 3. Trio. — 19 h. 30 : Journal parlé. — 20 h. 15: Orchestre .— 20 h. 30 : Causerie espagnole. — 21 h. : Chronique de l'actualité ; 4. La poupée de porcelaine (Lincke) ; 5 Menuet valse (Gillet) ; 6. Sérénade hongroise (V. de Joncières) ; 7. Chant ; 8. Un voyage à Naples (Bing) ; 9. Suite pour violon (P. Gilson) ; 10. Le Siège de La Rochelle (Balfe) ; 11. Chant ; 12. Impressions scandinaves (Fredericksen). — 22 h. 15 : Dernières nouvelles.

HILVERSUM (1.060 m.). — 12 h. 10 : Trio. — 17 h. 10 : 1. Das Nachtlager von Granada, ouverture ; 2. Ballet fantastique ; a) Maestoso, valse lente ; b) Lento ; c) Maestoso allegretto ; 3. An den Fruhling ; 4. a) Wie bist du feine Koningin ; b) Gesang Weyla's ; c) Verborgenheit ; 5. Fruhlingserwachen ; 7. a) Morgens ; b) Heimliche Aufforderung ; 8. Idylle passionnelle ; 9. Aus der Woche ; 10. Gameraa, marche. — 19 h. 55: 1. Messe en la majeur ; 2. Ouverture de Fidelio; *3. Chor, fantaisie pour piano, chœur et orchestre.*

LANGENBERG (468 m. 8). — 9 h. : Concert spirituel. — 13 h. 05 : Orchestre. — 16 h. 30 : Chœurs. — 19 h. 15 : Chœurs. — 19 h. 45 : Concert avec soli de cello et flûte. — 20 h. 45 : Concert. — 22 h. 50 : Orchestre.

BERLIN (483 m. 9 et 566 m.), KŒNIGSWUSTERHAUSEN (1.250 m.). — 17 h. : Concert. — 19 h. 30: Othello, opéra.

DAVENTRY (1.604 m.), LONDRES (361 m. 4). — 12 h. : Violoncelle et piano. — 12 h. 30 : Orgue. — 13 h. : Orchestre. — 15 h. 25 : Intermède. — 16 h. 30 : Ballades. — 18 h. : Orchestre. — 19 h. 15 : Chansons. — 19 h. 45 : Orchestre et chant. — 21 h. 20 : Chant. — 22 h. 35 : Chœurs d'étudiants. — 23 h. : Danses .

DAVENTRY (49 m. 8). — 15 h. : Orgue. — 16 h.: Orchestre. — 18 h. 45 : Musique légère. — 20 h. : Variétés. — 21 h. : Violon. — 21 h. 20 : La Bohême, deuxième acte. — 23 h. : Orchestre.

Il faut MAIGRIR

Sans avaler de drogues pour être mince et à la mode ou pour mieux vous porter. Résultat visible à partir du 5e jour. Ecrire en citant ce journal, à Mme GOURHAND, 98, Boulevard Auguste-Blanqui, PARIS, qui a fait vœu d'envoyer gratuitement recette simple et efficace, facile à suivre en secret. Un vrai miracle. 4401

AGRICULTURE — COMMERCE — INDUSTRIE

PARIS (**Halles centrales**), 27. — (Cours moyen. — **Viandes** : bœuf derrière 1re qual. 11.50 ; quartier de devant, 2e qual. 4.30 ; moutons carrés parés 23 fr. ; épaule 1re qual. 11.50 ; 2e qual. 9.50 ; veaux pans et cuisseaux 13.50.

Beurres. — Isigny 17 fr. ; Normandie 16.40 ; Bretagne 16 fr. ; Charente et Poitou, 16.60 ; Touraine 16.40 ; marchands normands 14.30 ; Bretagne 14 fr. ; divers 13.50.

Œufs : Picardie 690 fr. ; Normandie 680 fr. ; Brie, Beauce, 630 fr. ; Bretagne 480 fr. ; Bourbonnais, Nivernais 570 fr. ; Poitou 660 fr. ; Auvergne 520 fr. ; Midi 510 fr.

Fromages. — Coulommiers double-crème 540 fr. ; coulommiers divers 700 fr. ; brie grand moule 140 fr. ; moyen moule 100 fr. ; laitiers 60 fr. ; camemberts de Normandie 470 fr. ; divers 110 fr. ; Lisieux en boîtes 350 fr. ; en vrac 300 fr. ; Mont-d'Or 105 fr. ; Pont-l'Evêque 200 fr.

Roquefort 1.425 fr. ; Munster 650 fr. ; Hollande 980 fr. ; Port-Salut 1.000 fr. ; Cantal 730 fr. ; Emmenthal 1.300 fr. ; Comtée et divers 1.200 fr. les 100 kilos.

Volailles. — Lapins du Gâtinais 9.25 ; autres catégories 9 fr. ; lapins vivants 7.75 ; pigeons 10.50 ; pigeons petits 4.50 ; poulets du Gâtinais 20.75 ; poulets de Bresse 25 fr. ; pintades 20 fr.

Poissons : barbues 3.50 ; carrelets 4 fr. ; colins décapités 4.50 ; dorades 2 fr. ; homards vivants 14.50 ; langoustes 20 fr. ; maquereaux 5 fr. ; merlans 2.50 ; raies 1.75 ; soles 22 fr. ; turbots 9 fr. ; goujons 15 fr. ; saumons frigo 20 francs.

LE HAVRE, 28. — **Clôture. — Cafés**. — Juin 563.50 ; juillet 566 ; août 566 ; septembre 571.25 ; octobre 569.25 ; novembre 569.25 ; décembre 565.50; janvier 562.50 ; février 559.75 ; mars 556.50 ; avril 554.25 ; mai 548.25.

MARCHES DE LA REGION

LILLE (**Halles Centrales**). — Cours moyen des ventes en gros à la date du 27 juin 1928.

Volailles et gibiers. — Lapins dépouillé 5 à 9 fr. le kil. ; poule 9 à 12 fr. le kil. ; poulets 16 a 20 fr. le kil. ; canard 8 à 12.50 le kil.

Beurre et œufs. — Beurre des Flandres, frais, 20 à 22 fr. le kil. ; œufs des Flandres 65 à 70 fr.

Fromages. — A la pièce ; Pont-L'Evêque 2.60 à 4 fr. ; maroilles 7 à 7.50 ; camenbert de marque 2.80 à 3.30 ; camembert ordinaire, 1 à 1.25 pièce ; Au kilo : Brie 5 à 8 fr. ; Gruyère 11.25 à 17 fr. ; Port-Salut 5.50 à 10 fr. ; *Hollande* 7.50 à 18 fr. ; Roquefort véritable 14 à 17 fr. ; Bleu d'Auvergne 8.50 à 13 fr. ; Fermier des Flandres 10.50 ; Gouda véritable 10 à 14 fr. ; Chester 14 francs.

Fruits et primeurs. — Citrons, 25 à 40 fr. le cent oranges 4.25 à 6 fr. le kilo ; cerises 5 à 12 fr. le kilo ; groseilles 5.7 0à 7 fr. le kilo ; pêches 3.25 à 12 fr. le kilo ; abricots 6 à 12 fr. le kilo ; prunes ordinaires 5 à 6 fr. le kilo ; fraises 3 à 6.50 le kilo; asperges 5.50 à 8 fr. la botte.

Légumes. — Ails 4 à 4.50 les 12 têtes ; carottes 0.75 à 2 fr. la botte ; tomates 4.25 à 5.50 le kilo ; choux verts 18 à 24 fr ; cresson 1.50 à 2 fr. ; épinards 2 fr. le kilo ; oignons 2 à 6 fr. les 12 bottes ; échalotes 0.60 à0.75 le facheau ; rhubarbe 0.75 à 1.25 le kilo ; oseille 0.40 le kilo ; poireaux 1.25 à 1.75 le facheau ; pommes de terre, vieilles 60 à 65 fr. les 100 kilos ; nouvelles 75 à 120 fr. les 100 kilos ; petits pois1.75 à 2.75 le kilo ; haricots verts 4 à 8 fr. le kilo ; navets 2 à 3 fr. les 12 bottes ; laitues 2 à 3 fr. la douzaine ; artichauts 10 à 18 fr. la douzaine ; scaroles et endives 3 à 5 fr. ; pois de sucre à pieds 3.25 à 4.25 le kilo ; céleri 2 à 4 fr. les 12 bottes ; persil 5 fr. les 12 bottes ; cerfeuil 3 à 6 fr. les 12 bottes ; dames 2.50 à 3 fr. ; pourpier 2.25 à 2.75 les 12 bottes; radis 9 à 10 fr. les 12 bottes ; fèves de marais, 1.25 à 1.70 le kilo ; lingots 280 à 285 fr. les 100 kilos ; chevriers verts 340 à 370 fr. les 100 kilos ; petits pois cassés décortiqués 425 fr. les 100 kilos.

Poisson de mer. — Raies 0.75 à 1.35 le kilo ; maquereaux 3 à 5 fr. le kilo;merlans 1.50 à 2.50 le kilo ; limandes 1.50 à 2.50 le kilo ; rougets 1 à 1.50 le kilo ; merluches 3 à 4 fr. ; dorades 1 à 2.80 le kilo ; plouses 0.75à1.50lekilo ; colins 1.50 à 6 fr. le kilo ; chiens de mer 1.50 lekilo.

MARCHE AUX VEAUX A ARRAS. — On avait amené 94 veaux vendus de 5 à 7.00 le kilo vivant. Ventes calmes.

MARCHE REGLEMENTE

Avoine blanche et/ou jaune 47 kil. poids naturel, Lille ou parité. — Les 100 kilos nets comptant sans escompte. — Première cote : juin 140.50 A ; juillet 137.50 A ; juillet-août 133 A ; 4 derniers 118.50 A, 119.50 V.

Dernière cote : juin 141.50 A ; juillet 137.50 A ; juillet-août 133 A, 134 V ; 4 derniers 119.50 V.

Clôture : juin 142 ; juillet 138 ; juillet-août 13.50 ; 4 derniers 119.

Blé 76 kil. poids naturel, Lille ou parité Les 100 kilos nets comptant sans escompte. — Première cote : juin 178.50 N ; juillet 174 A ; juillet-août 171.50 A ; 4 derniers 167.50 A.

Dernière cote : juin 177 A ; juillet 173.50 A ; juillet-août 171.25 A ; 4 derniers 167 A.

Clôture : juin 177.50 ; juillet 174 ; juillet-août 171.50 ; 4 derniers 167.50.

Maïs jaun ePlata, magasin Dunkerque, acquitté. Les 100 kilos bruts logés, comptant sans escompte. — Première cote : juin 136.50 N ; juillet 124 F ; juillet-août 122.50 V ; 6 de juillet 118.75 A, 120 V ; 4 derniers 117.75 F.

Dernière cote : juin 136.50 N ; juillet 125 V ; juillet-août 121.50 A, 122.75 V ; 6 de juillet 120 V; 4 derniers 117.75 A, 116.75 V.

Clôture : juin 136.50 ; juillet 124.50 ; juillet-août 122 ; 6 de juillet 119.50 ; 4 derniers 118.

Orge Algérie-Tunisie, magasin Dunkerque. Les 100 kilos nets, comptant sans escompte — Première cote : juin 122 A, 124+1 V ; juillet 116 V ; juillet-août 115 V ; 4dejuillet113 V ; 4 derniers 112 V.

Dernière cote : juin 122 A, 124+1 V ; juillet 117 V juillet-août 115.50 V ; 4 de juillet 113 V ; 4 derniers 112 V.

Clôture : juin 123.50 ; juillet 116.50 ; juillet-août 115 ; 4 de juillet 112.50 ; 4 derniers 111.50.

Nitrate de soude 95 %, délivré Dunkerque. Les 100 kilos brut logés comptant sans escompte. — Première cote : juin 120 N ; juillet 120 N ; 3 d'août 120 N ; novembre-décembre 122.50 N ; 4 premiers 123.25 A.

Dernière cote : juin 120 N ; juillet 120 N ; 3 d'août 120 N ; novembre-décembre 122.50 N ; 4 premiers 123 A.

Clôture : juin 120 ; juillet 120 ; 3 d'août 120 ; novembre-décembre 122.50 ; 4 premiers 123.50.

Huile de lin départ Nord, Pas-de-Calais, G.-R. Les 100 kilos nets, fûts prêtés, comptant sans escompte. — Première cote juin 380 A ; juillet 380 A; juillet-août 381.25 A, 385 V ; 4 derniers 380 A, 383.75 V ; 4 premiers 385.

Dernière cote : juin 380 A, 382.50 V ; juillet 380 A, 385 V ; juillet-août 380 A, 385 V ; 4 derniers 380 A, 385 V ; 4 premiers 385 N.

Clôture : juin 381.25 ; juillet 382.50 ; juillet-août 382.50 ; 4 derniers 382.50 ; 4 premiers 385.

Tourteaux de lin départ Nord, Pas-de-Calais, Seine-Inférieure, G.-R. En vrac comptant sans escompte. — Première cote : juin 135 F ; juillet 135 N ; juillet-août 136.50 V ; 4 derniers 136 A, 137 V ; 4 de novembre 136.25 A ; 4 premiers 135.50 N

Dernière cote : juin 134.50 A,135 V ; juillet-août 135 N ; *juillet-août 135.50 V* ; 4 derniers 136.75 V; 4 de novembre 136.25 A ; 4 premiers 135.50 N.

Clôture : juin 135 ; juillet 135 ; juillet-août 135 ; 4 derniers 136.50 ; 4 de novembre 136.50 ; 4 premiers 135.50.

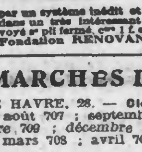
la Timidité EST VAINCUE EN QUELQUES JOURS par un système inédit et radical, clairement exposé dans un très intéressant ouvrage illustré qui est envoyé s/ pli fermé, c/re 1 f. en timbres. Ecrire au Dr de la Fondation RENOVAN, 12, rue de Crimée, Paris.

MARCHES DES COTONS

LE HAVRE, 28. — **Clôture**. — Juin 701 ; juillet 704 ; août 707 ; septembre 710 ; octobre 709 ; novembre 709 ; décembre 707 ; janvier 707 ; février 707 ; mars 708 ; avril 707 ; mai 707.

LIVERPOOL, 28. — Amér. : juin 1167 ; juillet 1181 ; août 1175 ; septembre 1171 ; octobre 1165 ; novembre 1155 ; décembre 1154 ; janvier 1154 ; février 1148 ; mars 1149 ;avril 1146 ; mai 1146 ; juin 1144. — Sakel. : juillet 2037 ; octobre 2098 novembre 2107 ; janvier 2110 ; mars 2113 ; mai 2114.

NEW-YORK, 28. — 11 h. : juillet 2206 ; octobre 2236 ; décembre 2222 ; mars 2187.

NEW-ORLEANS 28. — 9 h. 45 : juillet 2215 ; octobre 2183 ; décembre 2176 ; mars 2145.

LA BELGIQUE SURSEOIT A SES PROJETS D'AJUSTEMENT DOUANIER

On croit savoir que le Comité des quatre ministres, chargé au sein du Conseil des ministres belges de l'étude des questions économiques et des conventions commerciales avec l'étranger a émis l'avis de différer la mise en vigueur prévue pour le 1er juillet, des ajustements douaniers. On sait qu'il s'agit du relèvement de l'ensemble des droits spécifiques du tarif belge, pour les mettre en rapport avec la baisse du franc. Mais des relèvements partiels ayant déjà eu lieu depuis la stabilisation de la monnaie belge, et d'autre part, des négociations étant en cours ou en projet avec plusieurs nations, il a été décidé de surseoir à ce relèvement jusqu'à l'heureuse conclusion de ces négociations, conclusion qui ne saurait intervenir avant plusieurs mois.

On se rappelle que c'est sur ce projet de relèvement douanier qu'a été négocié le récent traité franco-belge.

Pendant votre séjour à Paris vous pourrez lire votre journal dans le Hall de l'Agence Havas 62 Rue de Richelieu PARIS

BOURSE D'AFFRETEMENT DE LILLE

JOURNÉE DU MERCREDI 27 JUIN 1928

Beuvry-Rouen fluvial, 32.50 ; Beuvry-Bucy-le-Long, 27.50 ; Beuvry-Allain-les-Tournai, 13 ; Beuvry-Tourcoing, 10 ; Beuvry-Calais, bas. Carnot, 12.25 ; Bruay-Paris, La Monnaie, 30 ; Bruay-Wevelghem-Courtrai, 15 ou Sweveghem, 15.50 ; Bruay-Mortagne, 9.25 ; Bruay-Auby, 6.50 ; Bruay-Dorignies, 6.50 ; Bruay-Beaumont-sur-Oise, 21 ; Bruay-Roubaix, Zuai de Brest, 10.

Escarpelle-Sluiskil, 15.75 ; Gayant-Les Tarterets, 31.25 ou Bas Vignons, 31.50 ; Gayant-Ham, 13.50 ; Harnes-Paris, La Monnaie, 29 ; Harnes-Monceau-sur Sambre, 16 ; Harnes-Trith, 9.25 ; Harnes-Gand-Strop 15.50 ; Liévin-Paris, La Monnaie, 29.50 ; Liévin-Bruxeles, 20 ; Liévin-Châlons-sur-Marne, 33 ; Lille-Sorcy, 42 ; Lessines-Houlles et Moule, 23 ; Lessines-Ardres ville, 24 ; Marles-Trith, 10 ; Marles-Vauxrot, 25 ; Marles-Denain, 9.75 ; Marles-Saint-Amand, 8.50 ; Marles-Pont-les-Brie, 16 ; Marles-Tournai, 12 ; Marles-Gravelines, 12 ; Marles-Beau-Ham, 15 ; Marles- Furnes, 18 ; Marles-Allain-les-mont-sur-Oise, 21 ; Marles-Gayant, 6.75.

Meurchin-Dunkerque, 12.75 ; Meurchin-Tourcoing, B.S., 9.50 ; Noyelles-Comines, 10.25 ; Noyelles-Anvers Sud, 18 ; Noyelles-Epperville Ham, 20.25 ; Noyelles-Paris environs, 28.50 ; Ostricourt-Saint-Dizier, 34 ; Pont-à-Vendin-Mantes Gassicourt, 27 ; Pont-à-Vendin-Montigny-s/s, 16 ; Pont-à-Vendin Colombes, 26.75 ; Pont-à-Vendin-Paris La Monnaie, 29 ; Pont-à-Vendin-Rouen maritime, 33 ; Pont-à-Vendin-Charleroi, 16.

Violaines-Paris environs, 29.60 ; Violaines-Roulers, 15.75 ; Violaines-Lengreyken-les-Audenaerde, 16.25 ; Violaines-Wasquehal, 9.60 ; Violaines-Isbergues, 6.50 ; Violaines-Cambrai, 9.60 ; Violaines-Saint-Quentin, 14.60 ; Violaines-Bousbecques, 10.65 ; Gayant-Elbeuf, 30.50 ; ou Rouen Maritime, 32.50 ; Harnes-Saint-Dizier, 34 ; Marles-Mortagne, 9.25 ; Marles-Violaines,-Flers, 5.75

Bourse de Lille du 28 Juin 1928

CHARBONNAGE	C. P.	C. d. j
Albi	695	679
» Part	687	679
Aniche	1897	1916
Anzin	1770	1778
Béthune	7585	76 0
» 10e	760	760
Blanzy	1420	1420
Bruay	1990	5 00
» 10e	519	518
Carvin	1635	1630
Charbon. Boul	120	126
Clarence	914	914
Courrières	1215	1225
Crespin	361	...
Dourges	1881	1892
Escarpelle	3025	3025
Frankenholz	575	575
Gouy-Servins	505	499
Lens	841	858
Liévin	601	605
» c. de 30 act	18050	18000
Ligny	650	645
Marles 70 %	827	832
Nord d'Alais	711	710
Ostricourt	1715	1700
Thivencelles	446	441
Vendin	190	195
Vicoigne	900	900
Vimy	360	...

MÉTALLURGIE	C. P.	C. d. j
At. C. Nd-Fr.	770	...
Biache-St-Vaast	1040	1040
Constr. Méc.	556	568
Delattr.-Frouard	1079	1075
Denain-Anzin	2250	2270
Escaut Capital	950	951
Fives-Lille	1770	1770
Nord et Est	1185	1214
Mat. Fr.-Belge	1249	1239
Jeumont	676	690
» Par	2670	2785
Louv. et Recq.	3775	3725
Cie Ind. M. T.	110	...
St-Amand F. L.	3395	...
Lam. et Samb.	935	...
Senelle-Maub.	2260	2390
Wauquier	315	310

MÉTALLURGIE	C. P.	C. d. j
Blanc-Misseron	173	172
Aciéries France	309	314
Aciéries Longwy	1864	1862
Aciéries Nord	358	355
Sambr. et Meus	2030	2920
Etabliss. Arbel	340	340
Ch. de France	148	146

PÉTROLES	C. P.	C. d. j
Bustenari (a)	79 50	79 50
» Part	160	...
Dabrowa Cap	587	578
» Jce	216	211
» Part	687	675
Estera (a)	61	...
» Part	25	...
Fin. Pétroles	1117	1117
Fr.-Polonaise	355	345
» Part	1195	1195
Grabownika	125	129
» Part	870	855
Ind. Pologne	125	126
» Part	112	...
Lille-Bonn. ord	821	870
» » prior	1230	1230
Milano	61	60
» Part	32	31

PÉTROLES	C. P.	C. d. j
Monte-Carlo	109 50	109 50
» Part	29 50	29 50
Omn. Pét. Nord	126	...
» Par	3980	4200
Omnium N.-E.	317 50	320 50
» Part	—	
Pechelbronn	868	...
Pétr. Premier	675	693
Polona (a)	14 50	..
» Part	7	..
Raff. Pét. Nord	420	411
Silva-Plana	147	148 50
» Pa	1895	1851
Zagorn (ac)	35	35
» Part	24 50	..

VAL. DIVERSES	C. P.	C. d. j
Béthunoise	660	660
El. et G. du Nd.	1210	1248
Energ. El.N. Fr	1063	1096
S. E. Billy-Mont	470	515
» Par	2850	2800
Etabl. Agache	1311	1320
Comptr Linier	1200	1200
Cot. St-Quentin	531	540
Fil. Filet. de Fr	570	570
Filatres du Nord	442	...
Tiberghien	729	726
» Par	2060	20 0
Cimts Boulonn.	887	966
et C. H. d. N	578	600
Saint-Gobain	7305	...
Kuhlmann	1066	1063
Glaces An. anc.	2255	2400
Gl. verres sp.	8240	8160
Crédit du Nord	1315	1310

Rentes. — Bons du Trésor 1926 560 ; Bons du Trésor 7 % 1927 570 ; Bons du Trésor 6 % 1927 520.

Obligations. — Département du Nord 1921 520 ; Département du Nord 1923 524 ; Département du Nord 1926 (mars-septembre) 527 ; Département du Nord 1927 (mars-septembre) 524 ; Département du Nord 1927 (avril- octobre) 527 ; Département du Pas-de-Calais 1926 520 , Département du Pas-de-Calais 1927 525 ; Caudry 1926, 519 ; La Bassée 1921 509 ; Roubaix 1927 524 ; Crédit National 1921 530 ; Crédit National 1922 (février-août) 534 ; Crédit National 1922 (janvier-juillet) 528 ; Crédit National 1923 (avril-octobre) 520 ; Electrique Lille-Roubaix-Tourcoing 508 ; Artésienne de Force et Lumière 509; Electrique du Nord-Ouest 500 , Aciéries de Blanc-Misseron 1921 487 ; Biache-Saint-Vaast 1912 340 ; Biache-Saint-Vaast 1926-27 495 ; Denain et Anzin 1927 1022 ; Escaut et Meuse 1907 475 ; Escaut et Meuse 1913 419 ; Escaut et Meuse 1921 505 ; Espérance 385 ; Forges et Aciéries du Nord et de l'Est 1920 515 ; Grosse Métallurgie 509 ; Métallurgie sinistrée 501 ; Pont-à-Vendin 410 ; Senelle-Maubeuge 3e et 4e séries, 355 ; Agache fils 503 ; Comptoir de l'Industrie Linière 501 ; Cotonnière de St-Quentin 495.50 ; Glorieux et de Pierrepont 495 ; Gratry 6 % 504 ; Gratry 6.50 % 515 ; Filatures du Nord 400 ; Filets de Pêche 463 ; Immobilière d'Industrie Textile 480 ; Lainière de Roubaix 6 % 499 ; Lainière de Roubaix 7 % 512 ; Le Blan et Cie 522 ; Linière de La Madeleine 485 ; Nicolle 495 ; Société Anonyme de Peignage (bon) 492 ; Société Anonyme de Peignage 503 ; Touron 915 Voituriez 471 ; Baignol et Farjon 6 % 482 ; Baignol et Farjon 7.50 % 496 ; Eglises dévastées 511 ; Eglises dévastées 1928 516 ; Engrais Novo 503 ; Immobilière de l'Artois 6 1/2 % 519 ; Immobilière de l'Artois 7 % 510 ; Produits Céramiques de Maubeuge 500 ; Verrerie et Manufactures de Glaces d'Aniche 571 ; Houillères du Nord et du Pas-de-Calais 506 ; Houillères du Nord et du Pas-de-Calais 1922 500 ; Anzin bon 1925 536 ; Courrières 1925 516 ; Escarpelle bon 1925 507 ; Lens 1922 515 ; Lens 1923 503 ; Liévin 1926 535 ; Ostricourt 1905 401.

Bourse de Paris du 28 Juin

Rentes françaises	C. d. j	Rentes françaises	C. d. j
3 % perpétuel	71 80	Bons 7 % 1926	566
3 % amortiss.	79 05	— 7 % 1927	567
3 1/2 % amort.	...	Cr. N. 5 % 1919	524
5 % 1915-16	92 50	— 5 % 192	499 50
4 % 1917	80 75	— 6 % 1921	530
4 % 1918	81 30	— fév. 1922	525
5 % 1920	100 45	— juill. 1922	540
6 % 1920	...	— janv. 192	534
4 % 1925	115 25	— juin 1923	516
6 % 1927	107 40	— janv. 1924	522
B.T. 6 % 1923 fv	...		
— 6 % 1923 sep	...	Société Marseil.	
— 5 % 1924	649 50	de Crédit	1155

Le marché reste bien impressionné par la détente politique qui s'est encore affirmée depuis la veille. On est donc en général favorablement disposé, l'attention se concentrant sur un certain nombre de valeurs plus particulièrement en faveur, telles que : Banque de France, Crédit Foncier, valeurs métallurgiques, charbonnages, etc. Dans les autres cas, les plus-values de la veille sont aisément consolidées. A noter cependant que les valeurs internationales apparaissent plus discutées, à commencer par le Suez et le Rio.

En coulisse, sauf les pétroles qui sont résistants, la note générale est plutôt l'irrégularité. Caoutchoucs et sud-africaines entre autres sont indécis et sans grande activité.

Au Parquet, nos Rentes conservent sensiblement leur niveau précédent. Les Banques sont fermes ; nouvelle avance de la Banque de France à 25.200 (+ 400), de la Banque d'Algérie à 17.950 (+ 475), de l'Union Parisienne à 3.010 (+ 45), du Crédit Lyonnais à 3.915 (+ 65), du Foncier à 5.100 (+ 100) etc. Les Transports sont un peu plus irréguliers ; le Nord cependant s'inscrit en fermeté à 2.500. Bonne tenue du Métropolitain à 945 (+ 10). Transatlantique plus calme à 1.345 (— 15). Les Valeurs d'Electricité s'inscrivent à hauteur de leurs cours précédents. A noter la fermeté de la Compagnie Générale à 3.175 (+ 30). Les Produits Chimiques ont peu varié. A noter l'avance de Péchiney à 3.435 (+ 95). Charbonnages non modifiés La Sav perd 20 fr. à 2.475. Le Platine supporte des dégagements à 1.385 (— 18). Pathé jouissance est plus calme à 775 (— 10).

Parmi les valeurs étrangères, la note générale est assez hésitante : le Suez revient à 20.125, le Rio à 6.370 (— 30), le Mining à 2.440 (— 55), l'Azote à 2.060 (— 40). Fermeté des Sucreries d'Egypte à 1.175 (+ 15). Les Fonds Turcs sont en tendance plus calme ; Unifié 114.90 contre 115.30.

En coulisse, les sud-africaines maintiennent leurs cours précédents en tendance clme ; la De Beers perd 16 points à 1.741. La Goldfields s'inscrit à 420 (— 4), la Tanganyika à 507 (— 5). Les Caoutchoucs sont un peu plus irréguliers et abandonnent aussi un peu de terrain. Malacca 304 (— 8), Financière 342 (— 4), Terres Rouges 692 (— 5), etc. Les pétroles, malgré quelques dégagements conservent le bénéfice de leur avance précédente ; la Royal Dutch gagne encore 300 fr. à 43.000. Les valeurs Polono-Galiciennes sont résistantes. Parmi les spécialités, fermeté de la Tubize à 1.665 (+ 15). Reprise de la Huanchaca à 1.235 (+ 55). Les Bons Mexicains faiblissent à 1.090 (— 13). Les valeurs Françaises sont sans variations sensibles.

LE CHANGE

PARIS, 28. — **Clôture**. — Londres 124.59 ; New-York, 25.445 ; Allemagne 608.50 ; Belgique 355.75 ; Danemark 681 ; Espagne 420 ; Hollande 1024.75 ; Italie 133.65 ; Norvège 680.50 ; Pologne 285.50 ; Prague 75.30 ; Roumanie 15.50.

SOCIÉTÉ DES MINES DE LENS

ÉMISSION de 200.000 Actions Nouvelles

Dites Actions B

MM. les Actionnaires sont avisés qu'en application des résolutions votées par l'Assemblée Générale extraordinaire du 14 Juin 1928, le Conseil d'Administration, réuni ce même jour, a décidé de procéder immédiatement à l'émission de 200.000 actions dites actions B, d'une valeur nominale de 100 francs chacune, au prix de 125 francs, soit avec une prime de 25 francs.

Ces actions B auront un droit de vote plural demeureront obligatoirement nominatives et ne seront transmissibles qu'avec l'agrément du Conseil d'Administration, dans les conditions fixées par les résolutions de l'Assemblée Générale extraordinaire du 14 juin. Chaque action B aura droit a un intérêt, statutaire de 6 % de sa valeur nominale et à un dividende qui sera égal au quart de celui revenant à chaque action A. En raison de leur caractère spécial, les actions B ne seront pas négociables en Bourse.

MM. les Actionnaires qui désirent être admis à la souscription doivent faire connaitre leur intention au Siège Social, 30, rue Thiers, à LILLE : ils recevront une formule de demande d'admission à la souscription. Cette Formule devra être retournée, dûment remplie et signée, au siège social avant le 16 juillet, délai de rigueur. Chaque demande d'admission à la souscription sera soumise à l'agrément du Conseil d'Administration, qui a reçu tous pouvoirs pour arrêter la liste des souscripteurs.

La notice prescrite par la loi du 30 janvier 1907 a été insérée au Bulletin des Annonces légales obligatoires, à charge des sociétés financières, du 25 juin 1928.

Le Conseil d'Administration.

ASSOCIATION DES PORTEURS DE RENTES FRANÇAISES

On nous communique :

« L'assemblée générale de l'A.P.R.F. se tiendra vendredi 29, à 3 heures, à la **salle de la Société Française de Photographie, 51, rue de Clichy, à Paris**, et non à la salle des Ingénieurs Civils, qui n'est pas libre ».

BOURSE D'AFFRETEMENT DE BETHUNE

SEANCE DU 28 JUIN 1928

Bruay-La Bistade, 275 t., 13.

Bateaux enregistrés hors séance

Marles-Noyelles-Godault, 280 t., 6 ; Marles-Comines, France, 280 t., 10.25 ; Marles-Amiens, port d'Aval, 280 t., 22 ; Marles-Houplines, 150 t., 10.75 ; Violaines-Isbergues, 280 t., 6.50 ; Marles-Biache-Saint-Vaast, 280 t., 8.50 ; Noyelles-Godault-Auby, 300 t., 4.75 ; Marles-Paris, La Monnaie, 280 t., 30 ; aMrles-Anzin, Bleuse-Borne, 280 t., 10.25 ; Marles-Trith-Saint-Léger, 280 t., 10 ; Noyelles-Godault-Montargis, 275 t., 34 ; Noyelles-Godault-Anzin, 280 t., 9.

Imprimerie du *Reveil du Nord* 186 bis, Rue de Paris Lille.

Le Gérant Emile GEST.

FEUILLETON DU 29 JUIN 1928. — N° 72

grand roman d'aventures et d'Amour par Pierre Decourcelle

Jacques sortit du tripot un des derniers, mais, au lieu de se diriger vers sa garçonnière, une fois sur la place de la Trinité, il héla une voiture et dit à l'automédon :

— Un louis pour me conduire rue des Sablons, à Neuilly.

— Ça colle ! répondit le cocher.

C'était là que Rolande attendait Jacques.

Celui-ci, après le cri de détresse échappé à la jeune fille, avait résolu d'agir sans retard.

N'avait-il pas trop attendu déjà ?

Il avait loué un appartement meublé dans une maison discrète aux portes de Paris ; et le soir même, tout en serrant cérémonieusement, en apparence, la main de Mlle Laverdac devant une douzaine de personnes, il glissait, dans l'ouverture du gant de la jeune fille, un tout petit billet contenant ces mots écrits, très fin : « Rue les Sablons, 104, à Neuilly. On vous attend. »

Rolande, avec la rapidité de décision qui était le fond de son caractère, saisissait le lendemain matin une occasion propice, et quittait furtivement la maison de son père, alors que celui-ci était encore au lit et que les domestiques, à peine levés et occupés au ménage, ne songeaient nullement à leur jeune maîtresse.

Elle gagna sans difficulté le discret asile où, peu après, Jacques accourait, le cœur battant comme un collégien à sa première entrevue d'amour.

Mais la jeune fille, tout en l'accueillant chaleureusement, lui fit une déclaration catégorique :

— Je vous aime, Jacques, et je serai votre femme quand notre sécurité commune sera assurée...

— Mais vous n'avez plus rien à redouter, balbutia-t-il, déconcerté.

— Nous avons tout à craindre, au contraire, tant que nous resterons à Paris, si près de mon père... Il peut nous avoir fait suivre...

— Non ! Je vous en réponds ! J'ai pris toutes mes précautions.

— Malgré cela, on peut nous découvrir

Il répliqua avec force :

— Vous êtes ici sous ma protection, et je vous défendrai contre tout le monde, contre votre père lui-même !

— Vous ne le pourrez pas, mon ami... La loi est pour lui... et en admettant qu'il ne l'invoque pas pour des raisons particulières, vous ne connaissez pas ceux qui l'entourent et auxquels vous auriez affaire.

— Comment ! s'exclama Brunemont avec un peu moins d'assurance, c'est à ce point ?...

— Ne m'en faites pas dire plus long que je ne veux, Jacques. Songez que, si coupable qu'il soit, il est mon père.

— Enfin, mon adorée, vous êtes décidée à prolonger mon martyre ?

— Jusqu'à ce que nous ayons quitté la France, je ne peux vous considérer que comme un frère.

Le jeune homme réprima un geste de dépit. Il se disait :

— Merci !... J'ai déjà une sœur... Cela me suffit !

« Dans huit jours, nous partirons. J'ai besoin de ce délai pour mettre mes affaires en ordre.

Jacques esquissa sournoisement de nouvelles tentatives. Il se heurta à une ténacité qu'il ne put entamer.

C'était vrai ; il lui était impossible de partir tout de suite, puisque ce qui lui restait de fortune était engagé à la Bourse.

A la liquidation, il réaliserait. Alors, il s'expatrierait avec Rolande qui l'affolait d'autant plus qu'elle lui opposait une résistance inattendue.

Et puis, ce retard avait une autre utilité

Si Jacques et Rolande avaient disparu le même jour, le tenancier du tripot de la rue Blanche en eût tout naturellement déduit que le ravisseur de sa fille ne pouvait être que Jacques, et avec un gaillard de son tempérament, toutes les appréhensions de Rolande pouvaient se justifier.

Brunemont voulut que la jeune fille le renseignât exactement sur l'organisation intime de la maison de la rue Blanche.

En quelques mots, il fut édifié.

Tout d'abord, il resta fort penaud. Il comprenait maintenant pourquoi son argent avait filé aussi vite, et il en ressentait autant d'humiliation que de courroux.

Ainsi, il avait été un pigeon pour ces vautours, une proie pour ces requins !

Et il se serait sans doute fait complètement dépouiller si Rolande ne s'était pas trouvée sur sa route.

L'affaire d'Ostende était désormais élucidée.

L'Américain était bien une dupe qui avait châtié un escroc.

Jacques aurait voulu pouvoir en faire autant. Mais il ne se sentait pas aussi intrépide que le commodore Simpson, et il n'avait pas un yacht sous pression au pont de la Concorde.

La justice interviendrait et il en résulterait d'interminables complications.

D'instinct, le jeune faussaire de Runninverck les redoutait, sans compter que tout ce bruit pourrait arriver aux oreilles de Cécile.

Jacques se faisait fort de retrouver plus tard les chevaliers d'industrie qui l'avaient si rudement étrillé.

Brusquement, en écoutant ces révélations si cruelles pour son amour-propre, il eut un frisson en songeant à sa position financière.

Sur les conseils de Jaillou, elle était devenue formidable.

Vainment, il cherchait à se rassurer en se disant qu'à la Bourse on ne chambre pas un spéculateur isolé et que tout se passe publiquement malgré la canaillerie de certains intermédiaires.

Les valeurs sur lesquelles il était engagé conservaient des cours superbes.

Quatre jours plus tard, c'est-à-dire à la fin du mois, Jacques auraient gagné la forte somme, et la brèche faite par les requins de Paris à son patrimoine serait réparée.

La liquidation arriva. Jacques Brunemont perdait cent dix mille francs.

Il fut abasourdi, atterré, anéanti.

C'est à peine s'il lui restait une cinquantaine de mille francs sur son héritage.

Quand il sortit de sa torpeur, son premier mouvement le poussa à aller étrangler Jaillou

Il courut chez Laverdac, croyant y rencontrer le traître.

Le commis du coulissier resta invisible. Savignol dit à Jacques :

— Que veux-tu, mon pauvre ami, il faut opposer un front d'airain à l'infortune... La haute banque a vendu à notre insu; le tuyau ne nous est arrivé que trop tard... Mais nous aurons de l'estomac. Nous arrosons aujourd'hui ; nous récolterons plus tard.

Jacques regarda le vicomte dans les yeux et répliqua d'une voix vibrante d'indignation :

— Vous avez de la chance de le pouvoir !

L'ancien comédien continua, sans se départir du calme attristé que les circonstances semblaient lui imposer :

— Est-ce que tu n'aurais plus de quoi tenir le coup ?

— Si... si fait ! fit le provincial avec une fausse assurance où perçait encore son stupide orgueil.

— A la bonne heure !... J'ai eu un petit frisson en t'écoutant... Je me disais : « Est-ce que cette bagatelle aurait suffi pour faucher Brunemont ? » Heureusement, tu me rassures... Eh bien, fais comme nous.

— Je ferai ce qui me conviendra.

— Oh ! oh ! tu te cabres !

— Je vais partir, répliqua Jacques d'une voix brève.

— Ah bah !... Où vas-tu ?

— Que t'importe ?

— En effet. Si tu nous accuses de tes déboires, nous n'avons plus à nous occuper de toi.

Jacques répondit violemment :

— Je sais à quoi m'en tenir sur bien des choses, Savignol !... J'ai eu des renseignements.

Le vicomte riposta sans se laisser intimider :

— Ah bah !... Et peut-on savoir de qui tu *les tiens ?... Je serais enchanté* de nommer ce quidam à Laverdac ; il a intérêt à le connaître.

Jacques réussit à maîtriser son emportement et s'éloigna.

Quand la porte se fut refermée sur lui, Savignol fit la grimace.

— C'est certainement avec Jacques que Rolande est partie, murmura-t-il en lui-même. Il est évident aussi que la petite a jasé... Si je préviens Michel, il remettra peut-être la griffe sur son héritière. Mais voudra-t-elle, à l'avenir, remplir ses fonctions avec la même bonne grâce ?... C'est douteux !... Et puis si, malgré toutes les apparences, je n'étais pas sur la bonne piste ?... Décidément, je ne dirai rien... Clarisse reprendra ses fonctions de maîtresse de maison... Michel obtiendra cela d'elle, puisque nous n'héritons plus... Quant à ce benêt de Jacques qui doit être au bout de son rouleau, quoi qu'il en dise, qu'il aille se faire pendre ailleurs... Dans tous les cas, bon voyage !

Pendant quelques heures, Jacques, affolé par ce désastre, se demanda comment l'apprendre à Rolande ?

Comment avouer sa déconfiture à Cécile ?

Tout à coup, une lueur passa dans le regard atone du fils d'Antoine Brunemont. Une bouffée de sang remonta à son visage livide...

(A suivre)